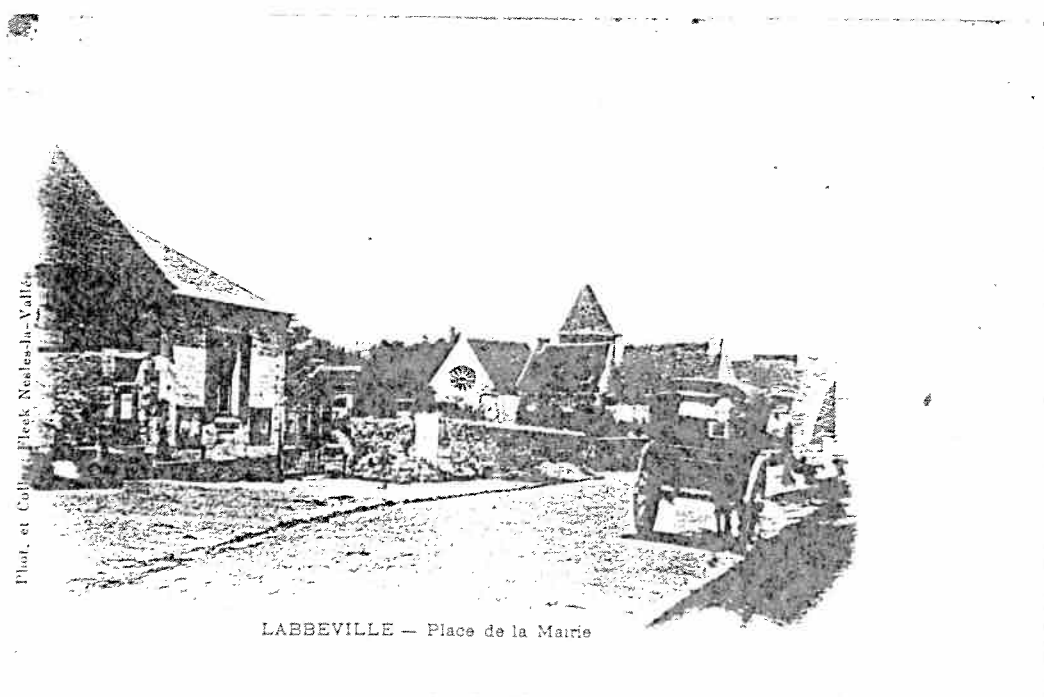


JUILLET 1998

B.I.M. N°11

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



RAPPEL : La Mairie est transférée à côté de l'église au n°1 de la Grande Rue
à partir du 15 Juillet 1998

PRESBYTERE

Extraits des procès-verbaux des séances du conseil municipal du 26 Mai 1998 et du 19 Juin 1998.

'Madame le Maire rappelle les informations qui avaient été données lors des précédentes séances du conseil municipal notamment celle du 5 Mai dernier où elle avait donné l'évaluation approximative des travaux à réaliser qui s'élevait entre 1 à 1.2 million de francs, subventionnés à hauteur de 60% par la région et le département pour créer 1 ou 2 petits logements.

Madame RENARD rappelle que financièrement la réalisation de tels travaux serait difficilement supportable et impliquerait pour la commune un nouvel endettement.

Par ailleurs, il est certain qu'il est toujours difficile de prendre la décision de vendre un bien appartenant à la commune mais est-il plus raisonnable de le laisser se dégrader et se dévaloriser avec le temps ?

De plus, si la commune s'oriente vers la vente de ce bâtiment, le produit de cette vente servirait dans un premier temps à diminuer l'endettement de la commune par le rachat d'emprunt dans l'attente d'une réelle opportunité pour créer quelques logements dans un bâtiment (ancien ou nouveau) plus approprié à ce genre d'aménagement.

Madame RENARD informe le conseil municipal que la vente de ce bâtiment appartenant au domaine privé de la commune peut se faire soit par adjudication (avec tous les frais que cela entraîne), soit à l'amiable.

Madame le maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la destination de ce bien qui après avoir délibéré, **DECIDE**

- à 9 voix pour et 1 voix contre de mettre en vente le presbytère, propriété de la commune située au 13 Grande Rue à LABBEVILLE (Val d'Ôise), et de ce fait de demander à Monsieur le Trésorier de l'Isle Adam sa sortie de l'inventaire du patrimoine communal.
- d'inscrire au budget de la commune les montants des recettes et dépenses liées à cette vente.

Madame RENARD a pris contact avec Maître ANNEBICQUE, notaire à l'Isle Adam. Celui-ci serait prêt à accepter de s'occuper de la vente du presbytère. Maître ANNEBICQUE ne voit aucune opposition à une vente 'amiable'.

Cette vente pourrait se faire de la façon suivante :

- Mise à prix du bien 590 000 francs + frais liés à cette vente à la charge de l'acheteur.
- Les propositions d'achat pourraient se faire sous double enveloppe cachetée, adressée (en recommandé) à la Mairie. Date limite de remise des offres : le 18 Septembre 1998.
- En cas d'offres égales, une seconde offres sera demandée aux acheteurs ayant fait la même proposition.
- Si les propositions d'achat s'avèrent insatisfaisantes, la commune se réserve le droit de retirer ce bien de la vente.
- Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie pour tout renseignement ou visite.

LE PERRON DE LA NOUVELLE MAIRIE

Il était un jour une maison ancienne à côté de l'église avec un perron harmonieux. Elle fut destinée à devenir la mairie de la

commune de Labbeville et les ennuis commencèrent avec la nécessité et l'obligation de créer un accès handicapé,

avec parking spécifique à cet usage et cheminement aménagé. Celui-ci n'a pu se faire à l'arrière de l'église en raison de l'opposition des services des Bâtiments de France pour ne pas dénaturer l'ensemble et conserver la butte qui contribue à maintenir l'édifice.

La cour intérieure ne s'y prêtait pas non plus en raison de son emplacement trop près du virage (visibilité!).

Il ne restait donc plus qu'à agrandir l'entrée existante aux dimensions requises pour le passage d'un fauteuil roulant.

Et c'est pourquoi le perron a dû être transformé. Les anciennes marches ont été réemployées, la balustrade a été recréée en s'inspirant de la ferronnerie originelle.

Une nouvelle façade a donc vu le jour qui nous étonne encore mais qui s'intégrera peu à peu à l'ensemble architectural.

Les travaux touchent à leur fin, le déménagement est prévu pour mi-juillet et l'inauguration officielle en automne.

RECENSEMENT NATIONAL DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 8 Mars 1999. A cet effet, il sera procédé dès le mois de décembre 1998 au recrutement d'agents recenseurs.

Une campagne de communication sera mise en place à cet effet.

De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

ETAT CIVIL

1^{ER} SEMESTRE 1998

NAISSANCE

RONAT Baptiste le 15 Mai 1998 à l'Isle Adam

Tous nos vœux de prospérité au bébé et félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

POINTREAU Sylvain et ALEXANDRE Sylvie le 25 Avril 1998

CASTRO José et SANTERRE Martine le 30 Mai 1998

CHOUSSEAUD Marc et BENEDITE Nathalie le 6 Juin 1998

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES

LE TUTOUR Isabelle le 26 Janvier 1998

KLOPP Pierre le 1^{er} Mai 1998

Toutes nos sincères condoléances aux familles endeuillées

PERMANENCE MAIRIE

Du 3 au 30 Août

Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 30 Août prochain, une permanence sera assurée par Madame le Maire et Messieurs les Adjointes aux jours et horaires suivants :

| | |
|-------|--------------|
| Mardi | De 18h à 19h |
| Jeudi | De 18h à 19h |

Pour toute urgence en dehors des permanences vous pouvez contacter vos élus à leur domicile.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour que le dépôt de dossier tel que 'demande de carte d'identité', 'passeport', 'dossier d'urbanisme' (permis de construire, demande de travaux, ..) soit effectué avant le 26 Juillet afin qu'il puisse être traité dans les meilleures conditions et délais possibles (respect du délai d'instruction et de transmission aux autorités compétentes).

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les demandes de cartes de transport scolaire sont à votre disposition en mairie (sauf la carte UDETE, laquelle est à demander auprès de la société de cars Giroux à Géricourt, ☎ : 01.34.42.62.82).

Le **Syndicat de Transport d'Elèves** (dont le siège social est en mairie d'Auvers sur Oise) nous a informé que la participation des familles n'a pu être encore déterminée. Le règlement des titres de transport se fera donc au moment de la délivrance de la carte.

Le **Syndicat des Transports Parisiens** nous communique que de nouvelles formules d'abonnements annuels dénommés 'Imagine R' peuvent être accordés aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants de moins de 26 ans, ces nouvelles formules permettront une économie substantielle, pour tout renseignement téléphonez au 0801 510 520.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Si vous êtes nés en AVRIL, MAI, JUIN 1981 ou 1982, vous devez vous faire recenser en mairie au mois de Juillet 1998. Il suffit pour cela de présenter votre carte d'identité ou votre passeport et le livret de famille.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants se fait le **4^{ème} Mardi du mois** et non le dernier Mardi du mois.

Il y a donc eu un ramassage le Mardi 23 Juin (cf. BIM n°10) et non pas le Mardi 30 Juin.

ATTENTION : il n'y aura pas de ramassage d'encombrants durant les mois de Juillet et Août.

Sauf information contraire, les prochaines dates de ramassage seront les Mardis 22 Septembre, 27 Octobre, 24 Novembre et 22 Décembre.

MARCHE DE VALLANGOUJARD

Celui-ci a lieu tous les mardis de 16h30 à 20h.

Vous y trouverez les produits suivants :

- légumes – fruits
- charcuterie
- crème – beurre – œufs
- pizza.

BOUES DE STATION D'EPURATION

Certains habitants se sont plaints d'odeurs nauséabondes, celles-ci étaient dues à un stockage de boues provenant de la station d'épuration de la ville nouvelle.

Si ce type de stockage est autorisé provisoirement par la préfecture suite à une enquête d'utilité publique, toutes les règles n'ont pas été respectées, nous sommes intervenus auprès des responsables, et le dépôt de boues a été stoppé.

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Environ 50% des habitants ont répondu au questionnaire qui avait été distribué. La réunion d'information a permis à une soixantaine de personnes de poser toute question à Mme RALLI qui supervise cette opération.

Nous remercions tous ceux qui ont répondu présents pour leur aide.

La deuxième phase va pouvoir commencer. Après avoir analysé vos réponses, des études ponctuelles vont être entreprises sur le terrain pour affiner les problèmes.

Histoire de boîtes aux lettres

Hum ! Elle a bien triste mine avec sa porte qui ne ferme plus, posée soit à même le sol, sur un muret ou désespérément accrochée à un poteau avec un fil de fer menaçant de tomber à tout moment...

Mais, il y a également les boîtes aux lettres fixées à même la grille (en pliant le courrier en 4 ou en 6 on peut arriver à le glisser entre deux barreaux).

Les boîtes aux lettres toutes neuves, conformes, placées juste devant la maison mais à 20 mètres de la porte d'entrée ou de la grille avec un bon gros toutou de surveillance...

Notre aimable factrice en connaît un bout sur ce sujet.

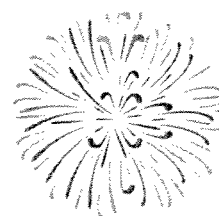
Simplifions nous la vie et celle des autres avec un peu de bonne volonté. Les vacances approchent pourquoi ne pas en profiter pour bricoler un peu et

tiens pourquoi ne pas changer la boîte aux lettres ?

Tout ceci pour vous rappeler que les boîtes aux lettres normalisées sont obligatoires pour les constructions bâties après 1979, qu'elles doivent être placées à l'entrée de la propriété à plus de 40cm et à moins de 1m80 du sol avec votre nom inscrit dessus.

Les constructions bâties avant 1979 ne doivent pas pour autant être exemptées de boîtes aux lettres et quitte à en acheter une, autant la prendre au format normalisé.

N'oublions pas que lorsque un chantier de construction est ouvert une boîte aux lettres doit être installée pour recevoir notamment le courrier destiné à la construction.



FESTIVITES

La **fête annuelle des écoles** a eu lieu le 20 Juin, une assistance nombreuse a pu participer aux nombreux jeux qui étaient organisés pour la plus grande joie des petits et des grands.

La **Fraternité St Jean à Brécourt** a ouvert ses portes le 25 Juin aux habitants de la Vallée qui ont pu visiter le domaine et constater tout le travail de remise en état déjà accompli. Tout le monde a pu se régaler autour d'un buffet fort convivial, et

l'appétit de la centaine de personnes présentes parmi lesquelles notre Conseiller général Monsieur CLAUDEL.



Madame *Germaine DATNOWSKI* a récemment fêté ses 100 printemps dans la joie et la bonne humeur.



Le **Foyer Rural Association de Labbeville (FRAL)** vous informe de ses activités passées et à venir :

✱ **Vendredi 15 Mai 'Soirée Cabaret'**

Cette soirée a été un succès pour les soixante seize personnes qui sont venues

écouter, avec un grand plaisir, Charlotte-Pascale POSE et Olivier LENNES, deux artistes talentueux qui nous ont tenu sous le charme de leur répertoire deux heures durant. Les applaudissements nourris ont provoqué plusieurs appels.



EVENEMENTS A VENIR :

Dans ses précédents bulletins le FRAL vous avait fait part des projets à l'occasion de la Journée du Patrimoine (Dimanche 20 Septembre 1998), en réalité, à Labbeville, le FRAL prévoit 'les' **Journées du Patrimoine**, soient les **Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 1998**.

X Exposition du patrimoine

Le samedi après-midi (de 14h à 18h) et le dimanche toute la journée, dans le salon et la bibliothèque du Domaine de Brécourt nous présenterons une exposition des témoignages du passé de Labbeville sous

forme de documents ou reproductions de cartes postales, tableaux, photographies, etc... Déjà plus de 90 reproductions ou photographies ont été rassemblées ainsi que des extraits de la monographie sur Labbeville rédigée par Monsieur Jean BERAUD-VILLAR.

Les personnes intéressées par l'acquisition de cette monographie pourront en passer commande lors de cette manifestation.

X Exposition artistique

Le samedi et le dimanche, les artistes labbeillois présenteront leurs œuvres en

X Exposition artistique

Le samedi et le dimanche, les artistes labbevillois présenteront leurs œuvres en l'église Saint Martin de Labbeville (tableaux, sculptures).

X Conférence

Le **samedi 19 Septembre 1998**, à 20h45 en l'église Saint Martin de Labbeville, Monsieur Patrick F. JOY, archéologue réputé pour ses recherches, notamment sur le Vexin, donnera une conférence illustrée par projection sur les thèmes suivants :

- Richesses archéologiques du Sausseron,
- Le trésor de Labbeville.

Le FRAL fait appel à toutes les personnes qui auraient des documents ou objets pouvant illustrer le passé de Labbeville et leur demande de se faire connaître.

Prendre contact avec :

| | |
|---------------|----------------|
| Mlle BEAUDOIN | 01.34.70.67.90 |
| M. FOUCART | 01.34.70.62.30 |
| M. LENNES | 01.34.70.66.79 |
| M. NEU | 01.34.70.67.01 |

*

X Dimanche 13 Septembre 1998 à Livilliers
Fête inter-communale : VTT, cross, pétanque, jeux...

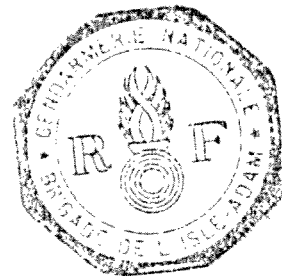
Pour participer aux activités sportives contactez Diana BEAUDOIN au 01.34.70.67.90

X Dimanche 18 Octobre 1998 :
Brocante à Labbeville

ATTACHE DE L'UNITE

— L'ISLE-ADAM (95290)

— 9, rue Bergeret - Tél. 34 69 42 22



NOTE

Si vous souhaitez que la gendarmerie connaisse votre absence estivale, bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le remettre à la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile, ci-dessus mentionnée.

✂-----

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° RUE

pavillon

appartement :étage - Appartement N°

COMMUNE :

ABSENCE DU : AU

VOUS ALLEZ PARTIR EN VACANCES, VOUS AVEZ PENSE AUX MAILLOTS DE BAINS, A LA CREME SOLAIRE, A LA PETITE TROUSSE DE SECOURS,

ET POUR VOTRE HABITATION, VOUS N'OUBLIEZ RIEN ???

Vigilance, prévention, dissuasion, précaution

Avissez « votre gendarmerie » de votre absence

Clos, les volets ne doivent pas l'être en permanence (un voisin pourrait vous les ouvrir)

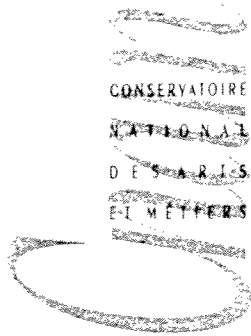
Alarme, certains systèmes sont très dissuasifs

Ne pas oublier de faire relever votre boîte aux lettres

Cataloguez vos biens (photographies, N° de série...)

Eclairage, une minuterie peut s'avérer efficace

Sur le répondeur téléphonique (ne laisser aucun message indiquant votre absence)



CENTRE
RÉGIONAL
ASSOCIÉ
DU VAL D'OISE
CERGY-PONTOISE

Insertion brève de juin-juillet

Prochaine rentrée scolaire du CNAM à Cergy Pontoise

* * *

Le centre Régional du CNAM Val d'Oise prépare sa rentrée 1998-99. Etablissement public d'enseignement supérieur, il accueille, en hors temps de travail, soir et samedi matin, des auditeurs engagés dans la vie professionnelle, des demandeurs d'emploi, des étudiants de 2ème et 3ème cycle sans exigence préalable de diplômes. Il offre le suivi des cursus du CNAM en électronique, informatique, comptabilité, économie et gestion et des formations propres en bureautique, initiation à l'informatique et langue anglaise.

Inscription entre le 7 septembre et le 12 octobre 1998 au CNAM*
6, avenue du Ponceau - 95014 CERGY PONYOISE Cedex
du lundi au vendredi de 17h à 19h
samedi matin de 9h à 12h
début des cours le 5 octobre 1998

Renseignements auprès du secrétariat tous les jours de 15h à 19h
Tél : 01 30 73 66 76 - Fax : 01 30 73 66 67 - email : cnam@ensea.fr

6, AVENUE
DU PONCEAU
9 5 0 1 4
CERGY-PONTOISE
C E D E X

TÉLÉPHONE
(1) 30 73 66 76
TELECOPIE
(1) 30 73 66 67

* Le CNAM se situe dans les locaux de l'ENSEA